

Zeitschrift: Die Eisenbahn = Le chemin de fer
Herausgeber: A. Waldner
Band: 4/5 (1876)
Heft: 2

Artikel: La Chaux-de-Fonds: son commencement, son développement et son accroissement
Autor: Mathys
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-4714>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Abhandlungen und regelmässige Mittheilungen werden angemessen honorirt.

Les traités et communications régulières seront payés convenablement.

LA CHAUX-DE-FONDS.

Son commencement, son développement et son accroissement.

Notice destinée pour l'exposition internationale à Philadelphie en 1876

Par Monsieur Mathys, Architecte.

La Chaux-de-Fonds est un village situé dans une vallée longitudinale sur les hauteurs du Jura, au Nord-Ouest de la ville de Neuchâtel, capitale du canton de même nom. Son altitude au-dessus du niveau de la mer est de 990 à 1000 mètres en moyenne. Les recherches historiques, d'ailleurs fort difficiles dans un pays qui ne possède points de monuments au moyen desquels on puisse constater les progrès de la civilisation, n'ont pas réussi à mettre en évidence l'origine et l'ancienneté du mot Chaux-de-Fonds. Par contre, nous possédons des données qui nous laissent présumer que vers la fin du XV^e siècle, le sol sur lequel notre village s'élève aujourd'hui n'était guère couvert d'autre chose que de forêts et de déserts, dans lesquels séjournait une grande quantité de gibier. De toutes les localités des Montagnes Neuchâteloises — nom qu'on donne dès les temps anciens à nos hautes vallées, — la Chaux-de-Fonds est probablement celle où les colons vinrent se fixer le plus tard.

Nos historiens, Georges de Montmollin et Jonas Boyre, font remonter les premiers établissements dans nos montagnes à 1303 pour le Locle, situé à 5 kilomètres au Sud-Ouest et à 1399 pour la Sagne, situé à 6 kilomètres au Sud de la Chaux-de-Fonds. Là, comme disent nos actes, ces nouveaux arrivants „trouvèrent un sol ingrat, difficile à féconder, une nature sévère, des hivers rigoureux, mais aussi le plus précieux des biens: la liberté, car le servage n'a jamais été connu dans nos montagnes.“ Les habergements fixèrent la condition des terres et l'état civil des colons; les terres défrichées étaient libres; les colons pouvaient les vendre moyennant payer le droit de mutation; une liberté civile absolue était reconnue aux francs-habergeants.

Toutes les familles des colons se livraient à la culture des terres, à l'élève du bétail et à l'exercice de la chasse.

Déjà vers la fin du quinzième siècle les colons se trouvaient à l'étroit dans leurs limites; les jeunes gens quittaient leurs familles pour aller à quelque distance et parfois sous un autre seigneur et sur une autre terre, „pour gaudir, pour chasser et pour amasser des biens“ et c'est à cette époque là que ces intrépides pionniers de la culture portèrent leurs pas à la Chaux-de-Fonds, où les seigneurs de Neuchâtel-Valangin, grands amateurs de la chasse, auxquels toutes ces vallées et forêts appartenaient, avaient fait construire une vénerie. Ces seigneurs favorisaient l'établissement dans les montagnes à un haut degré, ils accordaient aux colons des libertés extraordinaires et par conséquent ces derniers commencèrent à élever et à fixer leurs habitations autour de la vénerie.

L'activité de la population montagnarde prit un grand développement, durant le dix-septième siècle: ce fut pendant les 40 premières années de ce siècle que furent construites la plupart des fermes de la Chaux-de-Fonds; les plus remarquables portent les dates suivantes: 1605, 1608, 1614, 1624, 1627, 1634 et 1648.

Elles se rapportent toutes, au point de vue de l'architecture et de la distribution intérieure, au type franc-comtois; elles n'ont pas été construites capricieusement, mais un plan unique, qui paraît avoir été mûri et discuté, a servi de modèle pour toutes ces constructions. Ces fermes, situées dans une vallée et sur des plateaux élevés, privés de cours d'eau et ouverts à tous les vents, devaient réunir plusieurs conditions pour résister aux agents atmosphériques et répondre à tous les besoins, et offrir à l'intérieur un abri suffisant pour les habitants et pour le bétail, avec le fourrage nécessaire pour une station prolongée; à l'extérieur, les murs devaient résister à l'action combinée des vents humides du Sud et du Sud-Ouest, ainsi que de la gelée, cause permanente de dégradation de nos demeures. Le toit, solidement construit, devait résister au poids d'une couche puissante de neige, et les bardeaux, disposés de manière à ne pouvoir être soulevés et déplacés par la force du vent. Toutes ces conditions se trouvent réunies dans ces anciennes maisons dont nous possédons encore quelques-unes, même dans l'intérieur de la localité. Elles sont basses; la façade tournée au Sud-

Est est en pignon; le toit fortement déprimé et chargé de grosses pierres, rabat sur la droite et sur la gauche, dépasse de plusieurs pieds les murs latéraux et les protège contre l'action des vents; la faible pente donnée au toit a pour but de maintenir les bardeaux, de recueillir les eaux pluviales, et, en hiver, de tirer parti de la neige, qui par sa résolution en eau, alimente journalièrement la citerne, et lorsque le vent du Sud-Ouest soulève la neige d'un côté du toit, elle retombe sur la partie opposée, et se maintient ainsi sur la maison. L'intérieur se compose d'un rez-de-chaussée dans lequel sont compris l'appartement de trois pièces, la cuisine, le four et l'écurie. Les voûtes surbaissées de la cuisine éloignent tout danger de feu, et la vaste cheminée, reposant sur de lourds piliers, sert aussi à la dessiccation des viandes salées, que l'on soumet à l'action antiseptiques de la fumée pour pouvoir les conserver plusieurs années sous le nom de „bresi.“ La grange est comprise dans les combles; un chemin en rampe y conduit les chars. Le tout était entouré d'un mur assez élevé ou d'une enceinte en palissades, précaution qui était nécessaire pour se mettre à l'abri des ours et des loups.

Nos chroniqueurs nous apprennent qu'au commencement du XVI^e siècle, c'est-à-dire en 1517 et 1518, Guillemette de Vergy, en exécution des derniers vœux de son mari Claude d'Aarberg, seigneur de Valangin, fit construire une chapelle à la Chaux-de-Fonds, dont St. Hubert était le patron. Elle s'élevait au milieu de 7 maisons. Bientôt après, l'heure de la réformation sonna. Au Locle la dernière messe fut célébrée en 1536, et il est probable que la Chaux-de-Fonds suivit de près en adoptant les formes nouvelles.

Il n'y a guère autre chose à rapporter du XVI^e siècle. La Chaux-de-Fonds était un petit village de la Montagne, pauvre et inconnue, dont les habitants se nourrissaient du fruit de leur travail. L'élève du bétail et particulièrement des chevaux était alors l'unique occupation des habitants de la vallée.

Quant à l'instruction de la jeunesse, nous savons que c'est vers la fin du XVII^e siècle seulement que les autorités communales commencèrent à s'en préoccuper. Le 5 Juin 1687, la majorité de l'assemblée générale, composée des communiers éloignés, se prononça en faveur de l'établissement d'une école publique et le 5 Mai de l'année suivante, celle-ci fut autorisée et fondée par arrêt du Conseil d'Etat.

A peu près à la même époque l'industrie horlogère fut introduite dans nos montagnes, et grâce à elle, les villages de la montagne et particulièrement La Chaux-de-Fonds prirent un développement rapide et extraordinaire.

C'est en 1681 que le serrurier Daniel Jeanrichard de la Sagne réussit par sa propre initiative à fabriquer la première montre Neuchâteloise. Elle était très-imparfaite, il est vrai, mais par son zèle et son talent, le jeune mécanicien arriva bientôt à perfectionner son œuvre et quelque temps après la fabrication des montres avait pris un pied ferme et solide dans les Montagnes Neuchâteloises.

A la Chaux-de-Fonds, l'horlogerie fut introduite au commencement du dernier siècle par les frères Jacob et Jsaac Brandt, élèves de Jean Richard. La population de cette localité, qui exerçait pendant la mauvaise saison, où les occupations de la vie pastorale étaient interrompues, les métiers les plus vulgaires, était pourtant disposée de bonne heure à la contemplation et à l'étude des arts mécaniques. La forge fut leur premier atelier et l'art de forger les instruments aratoires, d'étendre le fer à chape et de fabriquer les faux fut leur première industrie, mais dès l'introduction de l'horlogerie, tous les ouvriers intelligents qui savaient manier la lime et le tour, quittèrent la serrurerie, la fabrication des boucles, des boutons, des pipes et des armes et devinrent horlogers. L'art de fabriquer les montres fut perfectionné d'une manière rapide et étonnante. Déjà au milieu du siècle passé, plusieurs de nos fabricants jouissaient d'une réputation d'artistes dans tous les pays de l'Europe. Ne rappelons ici que les Jean Pierre Droz et les Jaquet Droz, dont les chefs-d'œuvre ont surpris les cours de France et d'Espagne, et dont les talents pour inventer et établir des œuvres de mécanisme compliqué se sont développés aussi rapidement.

En 1782 la fabrique d'horlogerie avait pris une extension remarquable par l'arrivée d'un grand nombre de Genevois, qui fuyant leur patrie, vinrent s'abriter sous notre toit; ils nous dotèrent de procédés nouveaux et exercèrent au point de vue politique une grande influence sur les esprits. Vers la fin du siècle, notre fabrique paraissait à l'abri des orages et son avenir était assuré. Elle ne craignait plus la concurrence de Genève et nos principaux fabricants écoulaient les produits de l'industrie sur les principales places de l'Europe avec ce tact des affaires et cette honnêteté qui caractérisent les montagnards. Le

commerce avait procuré à nos artistes une honorable aisance et de loisirs qui leur permettaient de discuter toutes les questions religieuses, civiles et politiques, et de lire les publications littéraires et politiques de l'époque.

En 1790 la population de la Chaux-de-Fonds dont le nombre ascendait au commencement du siècle à 1200 environ, avait dépassé le chiffre de 4000. N'oublions pas de dire que l'architecture économique et utilitaire du XVIII^e siècle ne s'accommodait plus des traditions des temps anciens; l'industrie horlogère exigeait des chambres spacieuses et bien éclairées. On fit alors subir de nombreuses modifications au plan primitif; les maisons de cette époque sont plus élevée, elles ont ordinairement un étage sur le rez-de-chaussée. Les voûtes de la cuisine sont supprimées, la grande cheminée est encore en usage, mais on commence à lui substituer la cheminée à tuyau portée par un mur épais. Les murs latéraux de la maison sont prolongés outre la façade du pignon, et la partie hors d'œuvre porte le nom de brise-vent. La façade est percée d'un plus grand nombre de fenêtres, et vers le milieu du siècle passé, le type primitif était complètement modifié. Les enfants du pays ayant abandonné la culture des terres vers la fin du siècle pour se livrer exclusivement à l'horlogerie, la caserne industrielle a été dès lors substituée aux anciennes demeures de nos pères.

Le 5 mai 1794, une effroyable incendie détruisit les $\frac{3}{4}$ du village et laissa sans abri près de 3000 habitants. L'église, construite à neuf en 1757, sur l'emplacement de l'ancienne, ainsi que le clocher, fut détruite de fond en comble. Dans cette nuit funeste, le feu ruina les édifices publics et particuliers et causa une perte de 1,500,000 livres de Neuchâtel. La grandeur du désastre avait frappé de vertige la population, et ce que le feu avait épargné, fut brisé ou pollué.

Les dons en faveur des incendiés furent nombreux et quoique la population nationale diminua dès 1704 à 1802, de manière à faire craindre pour l'avenir de la localité, la Chaux-de-Fonds, grâce au patriotisme obligeant et généreux de nos pères, s'est relevée insensiblement de ses ruines, plus grande et mieux construite. Ce n'est plus le village de bois à l'aspect agricole et industriel, mais c'est la Chaux-de-Fonds, construite d'après un plan d'alignement régulier, adopté en 1794 par les intéressés, avec des rues et places larges et spacieuses, permettant au soleil d'éclairer et de chauffer les habitations, et à l'air de se renouveler constamment; c'est la Chaux-de-Fonds construite en pierre avec 2 ou 3 étages sur le rez-de-chaussée et des couvertures en tuiles ou en ardoises, et pourtant c'est toujours la vieille Chaux-de-Fonds, la cité ouvrière, active, laborieuse et dévouée.

Il est vrai que l'aspect des maisons ne trahit pas beaucoup de goût pour l'architecture et le beau style de la part des constructeurs; les façades sont assez simples, les encadrements des fenêtres et portes en roc et unis, mais par contre les constructions sont solides et le plan montre généralement des dispositions intérieures convenables et commodes avec des appartements bien éclairés et sains. Le plan d'alignement, renouvelé et complété en 1841 et 1875 y contribue pour sa part; il prévoit surtout pour les nouveaux quartiers des rues de 15 mètres de largeur; en outre la manière de construire est différent de celle employée dans les grandes villes en ce que l'on ne voit guère de longues files de maisons sans interruption mais que par contre elles sont presque toujours séparées les unes des autres par des jardins et autres dégagements, fait qui au point de vue de la santé publique et du climat, place la Chaux-de-Fonds dans un des premiers rangs de toutes les localités.

Bien qu'ensuite du sinistre mentionné ci-dessus, la population de la Chaux-de-Fonds ait diminué pendant plusieurs années, elle a repris une progression ascendante dès le commencement du siècle actuel et en 1825 elle arrivait déjà au chiffre de 5775. Depuis cette époque là, elle s'est plus que quadruplée, grâce à la bonne marche de l'industrie horlogère. Les chiffres suivants donnent les meilleurs renseignements sur le développement rapide de cette ville pendant les 50 dernières années.

En 1825 la Chaux-de-Fonds comptait 5 775 habitants.

1835	"	"	7 471	"
1840	"	"	9 169	"
1848	"	"	12 122	"
1855	"	"	14 567	"
1865	"	"	17 426	"
1869	"	"	18 542	"
1875	"	"	20 757	"

Plus de la moitié des habitants de la Chaux-de-Fonds ne sont pas d'origine neuchâteloise, mais ce sont des émigrants venus des autres cantons de la Confédération Suisse et des pays

étrangers pour gagner leur vie, soit comme horlogers, soit comme agriculteurs ou artisans.

En jetant un coup-d'œil sur les plans de situation de notre village, plans dressés à différentes époques, on est surpris encore d'avantage du développement considérable de notre localité. Tandis qu'après l'incendie du 5 mai 1794 le nombre total des maisons de notre cité montagnarde n'était plus que d'une trentaine, ce nombre dépasse aujourd'hui le chiffre de 1000 pour le village restreint et celui de 1400 pour la Municipalité tout entière.

Aujourd'hui, le plan d'alignement de notre village comprend une surface de plus de 2 kilomètres de longueur sur 1 kilomètre de largeur et c'est surtout dans la direction Ouest, c'est-à-dire du côté de la gare que le village s'étend.

Mentionnons ici quelques édifices publics de ce village assez remarquable: Le Temple français, construit en 1796, vaste édifice d'un plan ovale et exécuté très-favorablement pour l'accoustique; l'Hôtel de Ville, élevé en 1803; le Temple allemand, commencé en 1853, le Casino avec le Théâtre, l'Etablissement de travail, la Chapelle catholique, l'Hôpital, la Préfecture, l'Hôtel des postes et enfin les quatre grands collèges qui non-seulement comptent parmi les plus beaux monuments que possède notre localité, mais qui font honneur à cette population laborieuse et dévouée au progrès, population qui ne recule devant aucun sacrifice quand il s'agit de travailler et de faire des dépenses pour l'instruction de la jeunesse. L'ancien Collège a été construit en 1833, le Juventuti en 1845, le Nouveau Collège en 1860 et bientôt le quatrième de ces édifices, le Collège Industriel, sera terminé. Près de 4000 enfants fréquentent ces écoles pour y recevoir leur instruction primaire, secondaire et industrielle.

Actuellement l'Etat de Neuchâtel est en voie de doter notre ville d'un nouveau et grand monument qui est destiné aux services publics.

Les bureaux des postes y trouveront la place qui leur est nécessaire pour desservir cette localité grande et industrielle. Le Télégraphe, la Préfecture et les bureaux de la Municipalité y seront également transportés dès que ce nouvel édifice sera terminé.

La Paroisse indépendante fait élever au nord de nos deux grands collèges situés à la rue du Progrès un nouveau Temple qui comptera parmi les plus beaux monuments de notre localité.

En général, le bon goût pour les constructions commence à se développer aussi bien de la part de la Municipalité que de celle des propriétaires; on met la main à l'œuvre pour l'établissement de promenades, jardins, etc., partout on tâche d'améliorer et de perfectionner.

Bien que la Municipalité ait depuis 1857 à sa charge l'amortissement de l'emprunt qu'elle dût contracter pour subventionner la construction du chemin de fer qui relie notre village avec la capitale du canton et qui a donné à notre industrie une impulsion nouvelle, elle dépense néanmoins chaque année une somme de 160 000 à 170 000 frs. pour l'instruction publique. Ce fait caractérise les tendances de notre population, et il nous garantit la prospérité de cette localité, qui par suite de sa situation élevée est dépourvue d'une quantité d'avantages dont jouissent les villes situées dans des climats plus doux.

* * *

Das System der Verantwortlichkeit der Eisenbahnbeamten.

Bei so grossen Unternehmungen, wie die modernen Verkehrsanstalten, muss die Verantwortlichkeit der verschiedenen Beamten-categorien — so wird Jedermann erwarten — in ein ausgebildetes System verarbeitet werden; es soll die Ausübung der einzelnen Functionen, welche gegen Bezahlung an die Angestellten vergeben werden, möglichst in ihren Fehlern corrigirt und die durch solche Mängel entstehenden Nachtheile durch eine Gegenleistung ausgeglichen werden: die Verantwortlichkeit findet somit ihren Ausdruck in einem fein zugespitzten System des Schadenersatzes und in Begleit desselben in einem wologanisirten Bürgschaftswesen. Die Directionen von Eisenbahnen insbesondere sind hierin sehr scrupulös! Durch diese Verantwortlichkeit ist schon manches Sümchen gerettet worden, und diese Sorgfalt bis in's kleine Detail der Geschäftsführung wirft ausserdem ein angenehmes Licht auf das Streben der Verwaltung. Es ist ja gewiss beruhigend für den Actionär, zu wissen, dass jedes Kuppelleisen, welches irgend verloren geht, wieder Ersatz findet durch die Schadenersatzleistung des Zugmeisters, dass jedes einem Gepäckconductor fehlende Gepäckstück durch ihn ersetzt werden muss, sofern er